

**SYNDICAT MIXTE  
DES BASSINS VERSANTS  
DU JAUDY-GUINDY-BIZIEN  
ET DES RUISSEAUX COTIERS**

**REVUE DE PRESSE**

**Année 2015**

- ANIMATION GÉNÉRALE
- ZONES HUMIDES
- ACTIONS AGRICOLES
- ACTIONS NON AGRICOLES

# **Animation générale**

Animation générale

13/01/2015 - SAINT-BRIEUC

## Saint-Brieuc. 160 personnes planchent sur la question de l'eau



Des sources de la Loire à la pointe du Finistère, 160 élus, professionnels et particuliers se sont retrouvés jeudi à Saint-Brieuc pour parler d'eau.

La reconquête de la qualité de l'eau et la gestion des risques d'inondation sont des questions que le grand public, les élus et les institutions ont toutes les raisons de prendre à coeur. L'importante participation à un forum de l'eau qui se tenait, jeudi, à Saint-Brieuc, a permis de mesurer l'implication grandissante de ces différentes catégories d'usagers et de décideurs dans ces problématiques cruciales pour l'avenir. Le comité de bassin Loire-Bretagne organisait cette réunion qui a rassemblé 160 personnes de tout le Grand Ouest. Ce territoire, qui s'étend des sources de la Loire à la pointe du Finistère comporte 2.600 km de côtes et compte 12,4 millions d'habitants. Les participants ont pu notamment s'informer sur les modalités d'une consultation nationale publique qui sera organisée jusqu'au 18 juin par le ministère de l'Écologie et du développement durable. Dans ce cadre, le public est invité à donner son avis sur différents plans d'action élaborés pour la reconquête de la qualité de l'eau et pour le milieu marin, ainsi que pour la préservation des territoires contre le risque d'inondation.



Agence de l'eau Loire-Bretagne

Bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien

Source : Le Télégramme

Date : 13/01/2015

Rubrique : SAINT-BRIEUC

## **BASSINS VERSANTS. Une semaine sans pesticide à partir du 20 mars**

Germain Sol-Dourdin président du syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien a réuni le comité syndical à la mairie de Pommerit-Jaudy pour aborder différents sujets. Au menu, la consultation du projet de Sdage (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) sur la période 2016-2021, la compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et protection des inondations), le marché des actions agricoles (montant 85 000 €), les travaux sur les têtes de bassins versants (47 509 €), la signature du contrat Natura 2 000 pour le marais de Gouvermel, le débat des



**Le président (2e en partant de la gauche) et les membres du comité syndical.**

orientations budgétaires avec une augmentation de 2 % des partici-

pations des adhérents et l'aide du syndicat attribuée aux communes

pour l'achat de matériel de désherbage mécanique.

Le comité lance « la semaine sans pesticide du 20 au 30 mars » (programme très prochainement sur le site du syndicat : <http://www.jaudy-guindy-bizien.org/>). Le bulletin du syndicat, « Dour hon douar n° 29 » sera distribué dans toutes les boîtes à lettres du territoire dans les prochains jours.

■ Le prochain comité syndical aura lieu le 18 mars prochain à Confort-Berhet avec à l'ordre du jour le vote du budget de l'année 2015.

## Onze jours de semaine sans pesticide du 20 au 30 mars



*Le président Germain Sol-Dourdin, le vice-président du Haut Trégor Bernard Frémery, la présidente du syndicat de production d'eau de Kerjaulez, Janine Le Béhec.*

Mardi matin, Germain Sol-Dourdin président du syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien, a réuni le comité syndical à la mairie de Pommerit-Jaudy pour aborder différents sujets.

Ont été évoqués : la consultation du projet de Sdage (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) sur la période 2016-2021, la compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et protection des inondations), le marché des actions agricoles (montant 85 000 €), les travaux sur les têtes de bassins versants (47 509 €), la signature du contrat Natura 2000 pour le marais de Gouvermel, le débat des orientations budgétaires avec une augmentation

de 2 % des participations des adhérents, l'aide du syndicat attribuée aux communes pour l'achat de matériel de désherbage mécanique, etc.

Le comité a aussi défini les événements à venir : la semaine sans pesticide du 20 au 30 mars (programme très prochainement sur le site du syndicat : <http://www.jaudy-guindy-bizien.org/>) et la diffusion dans toutes les boîtes aux lettres du territoire du bulletin du syndicat, le *Dour hon douar* n° 29.

Le prochain comité syndical (composé des représentants des communautés de communes et des syndicats d'eau) aura lieu le 18 mars à Berhet avec à l'ordre du jour, le vote du budget de l'année 2015.



## Reconquête de la qualité de l'eau : parole donnée à la population

Le conseil syndical du bassin-versant Jaudy-Guindy-Bizien s'est réuni mercredi à la salle Nini\_Séville sous la présidence de Germain Sol-Dourdin.

Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015, les habitants du bassin Loire-Bretagne sont invités à donner leur avis sur deux plans d'actions pour l'eau : la stratégie de reconquête de la qualité de l'eau et la stratégie de gestion des risques d'inondation.

SDAGE et PGRI serviront de cadre réglementaire à toutes décisions publiques qui ont un impact sur l'eau dans le bassin Loire-Bretagne. Adop-

tés fin 2015, ils seront mis en œuvre sur la période 2016-2021. Pour participer à la consultation, un questionnaire et une notice d'accompagnement sont disponibles sur le site : [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr). L'objectif de l'État est de doubler le nombre de cours d'eau en bon état d'ici 2 021, aujourd'hui, 30 % des eaux sont en bon état et 20 % s'en approchent.

Par ailleurs, le conseil a adopté ses comptes administratifs 2 014 qui révèlent un déficit de fonctionnement de 314 872 € et un excédent

de 80 384,83 € en investissement. Pour 2015, en fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent à 1 279 570 €. En investissement, dépenses et recettes s'équilibrent à 91 211,37 €.



## Les forages de Traou Wern équilibrent la qualité de l'eau

« Les analyses de l'eau par l'Agence régionale de santé (ARS) restent plafonnées à 70 mg de nitrates par litre, pour les forages de Kernévec en Minihy-Tréguier », souligne Koulman Mathieu, directeur du Syndicat d'eau du Trégor. Malgré les périmètres de protection. Heureusement, depuis quinze ans, les forages de Traou Wern, à la limite de Plou-

guiel et de Penvénan, enregistrent un maximum de 2 mg/l. Un trésor souterrain qui assure l'amélioration de la ressource depuis 1995. Toutefois « des détections d'atrazine déséthyl », sont relevées lors de douze prélèvements sur douze. « Alors que l'usage de ce pesticide est interdit depuis douze ans », rappelle Koulman Mathieu.



## Eau : les élus face à de nouvelles compétences



La loi MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) du 27 janvier 2014 implique le transfert par l'État de compétences nouvelles en matière de gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de prévention des inondations

Dans quelques mois, ces dernières vont modifier considérablement les responsabilités des élus locaux. Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) Argoat-Tregor-Goëlo et les deux syndicats mixtes de bassins versants, Jaudy-Guindy-Bizien (SMJGB) et Goëlo-Aigoat (Smega) ont décidé de se saisir ensemble de cette problématique pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires, en organisant avec les collectivités locales une réflexion commune.





## Gestion de l'eau. Nouvelle organisation en vue



La Loi Maptam du 27 janvier 2014 implique le transfert par l'État de compétences nouvelles au bloc communal en matière de gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de prévention des inondations (compétences dites Gemapi).

### **De nouvelles compétences transférées à la commune**

Les compétences sont les suivantes : aménagement de bassin hydrographique ; entretien et aménagement de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau ; défense contre les inondations et contre la mer (gestion des ouvrages de protection hydraulique) ; protection et restauration des milieux aquatiques.

### **Entrée en vigueur en janvier 2016**

Ces dernières vont modifier considérablement les responsabilités des élus locaux dans quelques mois (entrée en vigueur prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2016). Le Sage Argoat-Trégor-Goëlo et les deux Syndicat mixtes de bassins versants de son territoire (SMJGB et Smega) ont décidé de se saisir ensemble de cette problématique pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires, en organisant avec les collectivités locales une réflexion commune qui a eu lieu, mardi matin, à la salle des fêtes et à laquelle une quarantaine de personnes ont assisté. La réunion était animée par Thierry Burlot, président de la commission locale de l'eau (CLE) du Sage (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) d'Argoat-Trégor-Goëlo, Hubert de La Villéon, président du Smega. Bernard Frémery, vice-président du Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et son directeur Sylvain Lavour, Xavier Le Gal, coordonnateur Sage Argoat-Trégor-Goëlo, Vincent Tetu (directeur du Smega). Les participants, représentant les communes, les communautés de communes, les présidents de syndicats d'eau potable... ont posé de nombreuses questions, échangé sur la loi, ses nouvelles compétences préparant ainsi sa mise en oeuvre.



## Rivières conformes : réactions contrastées

La réouverture de cinq prises d'eau bretonnes est autorisée. Eau et rivières et agriculteurs n'en font pas la même lecture.

Sur l'Arguenon, le Gouessant, le Guindy, l'Urne et l'Aber Wrac'h, la limite en nitrates de 50 mg/l n'a pas été dépassée depuis au moins trois années consécutives, a constaté la direction générale de l'environnement de la commission européenne, autorisant la levée des arrêtés préfectoraux d'interdiction de prise d'eau sur ces cours d'eau (*Ouest-France* d'hier).

« Enfin ! Les agriculteurs qui ont agi sur les bassins versants depuis deux décennies vont pouvoir recueillir les fruits de leurs efforts et retrouver la perspective de pouvoir travailler dans des conditions plus normales, s'enthousiasme Ollivier Alain, président de la chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor, enfin, la ténacité des responsables professionnels engagés dans ce combat a permis d'aboutir au retrait de la mise sous cloche trop longtemps subie par ces territoires. C'est l'effort de la Bretagne dans son ensemble qui est reconnu et qui conforte la pertinence de l'action engagée depuis plus de 20 ans. »

L'analyse de l'association Eau et rivières est assez différente. « Cette baisse de la pollution est le résultat direct des limitations d'épandages rendues obligatoires en 2007. C'est pour cette raison qu'il serait absurde, comme l'État envisage de le faire, de remettre en cause cette limitation des épandages notamment à l'amont des baies touchées par les marées vertes, assure Gilles Huet, délégué général d'Eau et rivières, la réduction des flux de nitrates vers la mer est encore très loin d'atteindre les seuils nécessaires à l'arrêt de leur prolifération. »

L'association souhaite que l'État aille plus loin et demande la réouverture des captages sur l'Ic à Binic et du Bizien, non loin de Lannion (Côtes-d'Armor) dont l'exploitation avait cessé à cause de la pollution. « En période de sécheresse ces captages sont indispensables pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la population. »

Fabienne RICHARD.



## Bassins versants : des actions pour la qualité de l'eau

Le comité de pilotage du syndicat mixte des bassins versants Jaudy-Guindy-Bizien, présidé par Germain Sol.Dourdin, a réuni les différents partenaires institutionnels, associatifs, techniques et financiers (Région, agence de l'eau Loire-Bretagne et conseil départemental), jeudi matin à Trélévern afin de faire le point sur les actions entreprises pour la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. « **Toutes les actions du syndicat répondent à ces deux objectifs : actions agricoles, bocage, zones humides, cours d'eau, continuité écologique, accompagnement des collectivités et des particuliers, etc.** ».

Le syndicat a signé un contrat territorial de bassin versant pour la période 2014-2018 pour un montant de 2,3 M€. Son action s'étend sur 58 communes pour 52 000 ha dont la zone prioritaire pour ce contrat est dominée par la zone littorale. Plusieurs actions ont été menées cette année sur le bocage dont l'entretien



*Les techniciens des bassins versants Jaudy-Guindy-Bizien ont fait le point sur les actions menées pour la reconquête de la qualité de l'eau.*

de 38 km, la plantation de 14 km de talus, de 4 km de haie, pour 84 000 € TTC.

10 ha de zones humides ont été restaurées pour 40 000 €, et des actions ont été menées autour des cours d'eau pour 38 000 €. Plusieurs études et diagnostics ont été lancés sur les différents bassins versants, la

charte territoriale a été mise en place de même que les mesures agro-environnementales et climatique sur 2 000 ha. Le syndicat a accompagné les collectivités pour choisir les moyens d'entretenir les espaces verts sans produits chimiques.





## **Zones humides**

## Évadez-vous en zones humides le dimanche 8 février

### Un événement unique dans le département

Lundi, les partenaires de l'opération Évadez-vous en zones humides, se sont retrouvés au centre de loisirs de Guermel, pour finaliser le programme des animations proposées à l'occasion de la journée mondiale des zones humides, pour commémorer la signature par 157 pays de la convention sur les zones humides en 1971, à Ramsar (Iran) « La date du dimanche 8 février a été retenue sur notre territoire pour proposer au public un programme de sorties nature dans les zones humides. C'est une première et l'unique organisation dans les Côtes-d'Armor », explique Christian Ollivier, adjoint pénvénéenais.

Cette opération est organisée en partenariat avec le syndicat mixte du Jaudy Guindy Bizien, l'association Bretagne Vivante, la communauté de communes du Haut-Trégor, l'Agence de l'eau, le Conservatoire du littoral, les communes de Penvénan, Plougrescant, Plouguiel et le comité Saint-Gildas

### Des sorties gratuites sur des circuits inédits

Dimanche 8 février. À 10 h, ballade ornithologique de 1,5 km (2 h), en baie de l'Enfer pour observer les oiseaux hivernants à la longue-vue (rendez-vous au parking du Palud à Plougulel). À 14 h, formule rando, les pieds dans le marais de 4 km



Les organisateurs et des élus ont validé l'ouverture au public des zones humides de Guermel et de Bellevue.

(2 h 30), pour découvrir l'histoire, la biodiversité et le rôle du marais et formule famille, à l'assaut du mange-bottes pour comprendre le rôle du marais (rendez-vous sur le parking du centre de loisirs de Guermel). En fin d'après-midi, découverte du marais au crépuscule pour un comptage ornithologique d'1 h 30 (rendez-vous à Guermel comme précédemment).

Ces sorties sont gratuites, il faut prévoir des bottes, des vêtements chauds, des jumelles (si possible). Contact au 06 79 80 77 73 ou [bastien.moreau@bretagne-vivante.org](mailto:bastien.moreau@bretagne-vivante.org).

### Deux visites complémentaires avec le Haut-Trégor

Les jeudis 12 et 19 février, à 14 h, découverte en 3 h des oiseaux de l'estuaire du Jaudy, depuis l'estran (rendez-vous à la maison des talus de Pouldouran avec ses jumelles).

Le mardi 17 février, à 14 h, les lagunes du site du Gouffre (2 h), afin de décrypter le paysage pour comprendre son origine, son histoire et son fonctionnement (le livret du sentier d'interprétation est à 2,50 €). Se munir de jumelles (rendez-vous à la maison du littoral sur le site du gouffre à Plougrescant).

## Zones humides. Sorties inédites le 8 février

Lundi dernier, les partenaires de l'opération « Évadez-vous en zones humides » se sont retrouvés au centre de loisirs de Guermeil pour finaliser le programme des animations proposées à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides. « La date du dimanche 8 février a été retenue sur notre territoire pour proposer au public un programme de sorties nature dans les zones humides. C'est la première et l'unique organisation dans les Côtes-d'Armor », explique Christian Ollivier, adjoint penvénanais.

Cette opération est organisée en partenariat avec le Syndicat mixte du Jaudy-Guindy-Bizien, l'association Bretagne Vivante, la Communauté de communes du Haut-Trégor, l'Agence de l'eau, le Conservatoire du littoral, les communes de Plougrescant, Penvénan, Plougué et le comité Saint-Gildas.

### Des sorties gratuites sur des circuits inédits

Dimanche 8 février : à 10 h, balade ornithologique de 1,5 km (deux heures) en Baie de l'enfer pour observer les oiseaux hivernants à la



Les guides Bastien Moreau et Élena Lombart, de l'association Bretagne Vivante ; Samuel Gautier, du Syndicat de Bassin-versant ; Éric Poulouin, de la Communauté de communes du Haut-Trégor.

longue-vue ; à 14 h, formule rando, les pieds dans le marais de 4 km (deux heures trente) pour découvrir l'histoire, la biodiversité et le rôle du marais et formule famille, à l'assaut du mange-bottes pour comprendre le rôle du marais ; en fin d'après-midi, découverte du marais au crépuscule pour

un comptage ornithologique d'une heure trente.

### ▼ Pratique

Ces sorties sont gratuites. Il faut prévoir des bottes, des vêtements chauds, des jumelles (si possible). Contact au 06.79.80.77.73 ou [bastien.moreau@bretagne-vivante.org](mailto:bastien.moreau@bretagne-vivante.org)

## Les zones humides dévoilent enfin leur milieu si riche

Elles le valent bien ! Mais il a fallu bien longtemps avant que les zones humides retrouvent, dans l'esprit du public, la place qui aurait toujours dû être la leur : celle d'un milieu riche, au rôle régulateur important, voire capital et dont l'impact sur la population de coquillages et donc de poissons, est tout simplement essentiel.

Enfin, une journée mondiale leur est consacrée, dimanche 8 février, avec un programme de visites variées et gratuites. Il s'agit de l'unique organisation dans les Côtes-d'Armor, mise sur pied en partenariat avec le syndicat mixte du Jaudy- Guindy-Bizien, l'association Bretagne Vivante, la communauté de communes du Haut-Trégor, l'Agence de l'eau, le Conservatoire du littoral, les communes de Plougrescant, Pervénan, Plouguil et le comité Saint-Gildas.

### Le programme

À 10 h, balade ornithologique de 1,5 km (2 h) en baie de l'Enfer pour observer les oiseaux hivernants à la longue-vue : rendez-vous au parking du Palud à Plouguil ; à 14 h, formule rando, les pieds dans le marais, de 4 km (2 h 30) pour découvrir l'his-



*Les guides, Bastien Moreau et Elena Lombart de l'association Bretagne Vivante, Samuel Gautier du syndicat de Bassin-versant, Eric Poulouin de la communauté de communes du Haut Trégor.*

toire, la biodiversité et le rôle du marais et une formule famille « à l'assaut du mange bottes » pour comprendre le rôle du marais : rendez-vous sur le parking du centre de loisirs de Guermeil.

En fin d'après-midi, découverte du marais au crépuscule pour un comptage ornithologique d'une

heure trente, rendez-vous à Guermeil. Toutes ces sorties sont gratuites. Il faut prévoir des bottes, des vêtements chauds et des jumelles, si possible.

Contact au 06 79 80 77 73 ou [bastien.moreau@bretagne-vivante.org](mailto:bastien.moreau@bretagne-vivante.org).



## Les zones humides de Bellevue à Guermeil

La municipalité est à l'origine de l'opération « Évadez-vous en zones humides », qui prévoit tout un programme d'animations, à l'occasion de la journée mondiale des zones humides. La date du dimanche 8 février a été retenue sur notre territoire, pour proposer au public un programme de sorties nature dans les zones humides.

« C'est une première et l'unique organisation de ce type dans les Côtes-d'Armor », explique Christian Ollivier, adjoint à la culture et à la communication. Cette opération est organisée en partenariat avec le syndicat mixte du Jaudy Guindy Bizien, l'association Bretagne Vivante, la communauté de communes du Haut-Trégor, l'Agence de l'eau, le Conservatoire du littoral, les communes de Plougrescant, Penvénan, Plouguiel et le comité de Saint-Gildas.

Les sorties, organisées sur des circuits inédits, sont gratuites sur les territoires de Plouguiel, de Plougrescant et de Penvénan. À 14 h, une formule rando, les pieds dans le marais de 4 km, sur les zones humides de Guermeil (en partie sur Penvénan), et de Bellevue (sur les hauteurs de



*C'était l'été dernier : Monique Garel, Samuel Gautier, Jean-Yves Le Merrer et le directeur des services techniques, Jean-Jacques Poudroux, lors de la réhabilitation de la zone humide de Bellevue, sur les hauteurs de Buguélès.*

Buguélès) (2 h 30), pour découvrir l'histoire, la biodiversité et le rôle du marais et formule famille, à l'assaut du mange-bottes pour comprendre le rôle du marais (rendez-vous sur le parking du centre de loisirs de Guermeil).

En fin d'après-midi, découverte du marais au crépuscule, pour un comptage ornithologique (rendez-

vous à Guermeil comme précédemment). Les amateurs avertis espèrent y observer un oiseau peu courant : le bruant des roseaux. Ces sorties sont gratuites, il faut prévoir des bottes, des vêtements chauds, des jumelles (si possible). Contact au 06 79 80 77 73 ou [bastien.moreau@bretagne-vivante.org](mailto:bastien.moreau@bretagne-vivante.org).

## **La carte des zones humides consultable en mairie**

Un inventaire des zones humides et des cours d'eau a été réalisé sur le territoire de la commune, par les techniciens du Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers. Cet inventaire a pour objectifs d'identifier les zones humides afin de garantir leur préservation. Les zones humides fonctionnelles et entretenues participent au stockage de l'eau, ainsi qu'à l'amélioration de sa qualité et des milieux aquatiques du bassin-versant du Guindy.

Ce travail d'inventaire est réalisé en concertation avec les exploitants agricoles de la commune. Cette carte est consultable en mairie du 6 février au 6 mars 2015 aux heures d'ouverture de la mairie. Les remarques des propriétaires seront étudiées par le Syndicat. Contact : Samuel Gautier au 02 96 15 19 19.



## Les zones humides ont livré leurs secrets



*À la baie de l'Enfer, à Guermel ou à Bellevue, un impératif : ne pas remplir ses bottes !*

Dimanche matin, une cinquantaine de personnes ont participé à la balade ornithologique en baie de l'Enfer où de nombreux oiseaux hivernants viennent se nourrir et se reposer dans les zones humides de l'estuaire du Jaudy.

Pour beaucoup, la bernache cravant, le tadorne de belon, le chevalier aboyeur ou le chevalier gambette étaient une découverte.

Avec pour guides Samuel Gautier du bassin versant Jaudy, Guindy, Bizien et Bastien Moreau, de l'association Bretagne vivante, l'après-midi, 80 randonneurs sont partis à l'assaut du « mange bottes » (le marais). Le marais de Guermel et la zone humides de Bellevue sont deux espaces naturels remarquables, ils ont

une fonction très importante dans la régulation et sa capacité de filtration de l'eau.

Le roseau, l'iris, le carex, le camagnol amphibien n'ont plus de secret pour l'assistance très attentive et curieuse, posant de nombreuses questions.

Pendant ce temps-là, Héléna de l'association Bretagne vivante animait des ateliers pour les familles ayant de jeunes enfants. Chacun a pu participer à des expériences sur le rôle d'éponge du marais, sur la filtration de l'eau et observer la vie d'une marre.

À la tombée de la nuit, 25 observateurs passionnés ont découvert plusieurs dizaines de bruant des roseaux, l'habitant des zones humides.

# **ACTIONS AGRICOLES**

## Plantation d'une haie bocagère au lycée Pommerit



*Les étudiants, leurs enseignants Philippe Serent et Ludovic Noël, Marie-Capucine Salion d'Eau et rivières et Bernard Frémery.*

Jeudi, les étudiants en BTS gestion et protection de la nature ont contribué à planter 200 m de haies en essences locales (chênes et noisetiers) dans le cadre d'un partenariat entre leur établissement et le syndicat des bassins versants.

« **Cette démarche vise à sensibiliser les élèves sur l'intérêt du bocage. Le lycée a déjà réalisé près**

**de 2 km de talus, dont certains plantés en haies, et il est prévu d'en réaliser d'autres cette année** », indique le vice-président du bassin versant, Bernard Frémery. Ces travaux sont pris en charge par la collectivité (Europe, conseil général, agence de l'eau, bassins versants) dans le cadre du programme Breizh Bocage.



## BASSINS VERSANTS. 200 m de haies bocagères

Comme chaque année, le syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien, représenté par Loïc Rochard, a mené ses travaux de reconstitution du bocage avec notamment la construction de talus et des plantations de haies bocagères, en étroite collaboration avec les agriculteurs du territoire, qui participent de façon volontaire à cette opération.

### Déjà 2 km de talus

Dans ce contexte, les élèves de BTS Gestion protection de la nature (GPN) du Lycée Pommerit, partenaire du syndicat mixte, ont réalisé une plantation de 200 m de haies bocagère aux abords de l'établissement. « C'est une

démarche pédagogique qui vise à sensibiliser les élèves sur l'intérêt du bocage dans la préservation de l'environnement. Le lycée a d'ailleurs déjà réalisé près de 2 km de talus et il est prévu d'en réaliser d'autres cette année » explique Loïc Rochard.

Cette action a pour but de préserver la qualité de l'eau, lutter contre l'érosion des sols, favoriser la biodiversité...

Elle est prise en charge par la collectivité avec la participation financière de l'Europe, du conseil général, de l'Agence de l'eau et du syndicat mixte des bassins versants, dans le cadre du programme régional Breizh Bocage.



Les étudiants de GPN accompagnés de Bernard Frémery, vice président du syndicat mixte, de Loïc Rochard, des enseignants Philippe Serent et Ludovic Noël, ainsi que de Marie Capucine Sallou, d'Eau et Rivière de Bretagne ».



## Bocage. Travaux de reconstitution



De gauche à droite : Laurent Heridou, adjoint à Plouguiel ; Yann Daniel, entreprise TLTP ; Loïc Rochard, technicien BWJGB ; Jean-Jacques Henry et son épouse, exploitants à Kerglaz ; Bernard Frémery, vice-président du Haut-Trégor et du Syndicat BWJGB.

Depuis quelques semaines, le syndicat mixte du Bassin-versant Jaudy-Guindy-Bizien (BWJGB) s'emploie à redessiner des talus. Après les coteaux du Lizildry, les engins de TLTP de Coatréven opéraient un talutage sur une parcelle particulièrement pentue exploitée par Jean-Jacques Henry, à Kerglaz. « L'objectif est de limiter au maximum les ruissellements pour protéger les ruisseaux de l'arrivée de limons et d'éventuels polluants et limiter l'érosion des sols », explique Loïc Rochard, technicien du BWJGB, financeur de l'opération. Et, dans le cas particulier de ce terrain, « sécuriser les maisons situées en contrebas ». Le nouveau talus sera, cet hiver, planté d'essences locales. « Pas de châtaignier, des fruitiers de préférence », sollicite l'épouse de l'exploitant, dont on connaît la passion pour les végétaux.

### « Des mentalités qui évoluent »

« Tous les agriculteurs du secteur que j'ai rencontrés à ce jour jouent le jeu et n'hésitent pas à s'impliquer dans la démarche », déclare le technicien, constatant « des mentalités qui évoluent. C'est important de le souligner car seul leur engagement massif permet d'obtenir des résultats concluants ».



**Actions agricoles**

**10/12/2015 - PLOUGUIEL**



## **Actions non agricoles**

*Charte pour l'eau  
et les milieux aquatiques*

## Une charte pour préserver l'eau et les milieux aquatiques

Le conseil municipal a validé la charte territoriale pour l'eau et les milieux aquatiques, proposée par le Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien (SMBV) et des ruisseaux côtiers.

Les objectifs sont de promouvoir de bonnes pratiques de gestion des espaces publics vis-à-vis des enjeux liés à la qualité de l'eau, et d'établir des principes de collaboration entre le SMBV et les collectivités. La signature de cette charte tripartite qui implique le SMBV, les communes et la Communauté de communes du Haut Trégor (CCHT), se traduit par des engagements pour la préservation du bocage, le curage des fossés, la gestion des milieux aquatiques et des plantes invasives, des eaux plu-

viales, l'entretien des espaces extérieurs, avec une progression vers le zéro-phyto, la gestion des zones humides, etc...

Jean-Yves Fenvarc'h, le maire, rappelle que « **la commune n'utilise plus aucun produit phytosanitaire** ». Le conseil municipal a déjà validé l'inventaire des zones humides et des cours d'eau de la commune. Le SMBV interviendra sur la commune en 2016. Un programme de travaux comprenant la création de talus sera établi. Pour 100 m de talus détruits, 100 m seront construits où cela est nécessaire.

Comme pour le secteur de Kerséhan où de grosses difficultés existent lors de fortes précipitations.



***Zéro phyto***

## ZÉRO PHYTO. Ecologie rime avec prix



**Armel Ruzic, Didier Le Dû, Jean-Luc Meur et Gilles Blanchard.**

Jeudi 29 janvier, le maire Jean-Even et l'adjoint aux espaces verts Jean-Luc Meur ont reçu du conseil régional le prix du zéro phyto décerné aux communes n'utilisant plus ces produits pour l'entretien des lieux et espaces publics.

Vendredi, Jean-Luc Meur a rencontré les agents techniques Armel Ruzic, Didier Le Dû, Gilles Blanchard qui avec Anthony Le Saint et Bernard Abraham, dont le travail a permis l'obtention de cette reconnaissance.

« Nous utilisons aujourd'hui

des techniques alternatives au désherbage chimique pour offrir une meilleure qualité de vie aux habitants, qui devront prendre l'initiative de participer à cette démarche en nettoyant devant chez eux », explique t-il.

Ces priorités seront mentionnées dans la lettre d'information et le bulletin communal.

D'ici là, les agents continueront à pailler, à biner et à balayer pour éviter tout envahissement du lierre, des liserons et des oxalis.



## CONSEIL MUNICIPAL. Le prix Zéro Phyto obtenu

Lors du conseil municipal réuni mercredi 18 février, le maire a informé le conseil de l'obtention, par la commune, du prix Zéro Phyto pour les efforts réalisés pour obtenir une meilleure qualité de vie pour tous. La commune n'utilise plus aucun produit y compris pour les limaces. « Au cimetière, nous utilisons une petite herse prêtée par le Bassin-Versant pour les allées et la binette entre les monuments funéraires. Une partie sera refaite pour être plus adaptée, le trottoir en direction du lavoir sera enherbé en trèfle couvrant. Notre but est d'aller vers la tolérance de certaines graminées pour donner une image naturelle d'une commune qui est dans un espace naturel ».

Bernard Frémery invite tous les élus à respecter ces directives, « car il faut être exemplaire ». L'agent technique Jean-René le Gruiec va reprofiler les massifs pour en améliorer l'entretien. Le maire va diligenter l'information auprès des habitants.

**Subventions.** 80 € sont accordés à la Banque alimentaire, 70 € à Skol ar c'hleuzioù, 50 € aux



Le prix Zéro Phyto présenté par le maire Bernard Frémery et l'agent technique Jean-René Le Gruiec.

Restos du cœur, à la Ligue contre le cancer et à l'Adapei, 30 € aux anciens combattants, à Ty Ma Zud Coz, aux visiteurs de malades, aux dons d'organes, aux paralysés, à la muco, à la protection civile, à la SPA (Pommerit-Jaudy), à Eau et Rivières (Guingamp) et au centre culturel Ernest-Renan (Tréguier). La subvention pour les voyages éducatifs est reconduite à 120 €/enfant/cycle de scolarité avec passage en commission d'attribution. Une aide exceptionnelle de 30 € est allouée à l'école de Pommerit pour qu'un jeune de la commune

participe à la classe de découverte avec nuitées. La participation au fonctionnement des écoles est fixée à 513 €/enfants selon les prérogatives préfectorales.

**Sécurité.** À la demande des élus, le conseil général propose de mettre en place un système de comptage des véhicules traversant le bourg afin d'en connaître le nombre et la vitesse. « C'est pour avoir tous les éléments pour pouvoir trouver les suggestions les plus adaptées pour faire réduire la vitesse », explique le maire. Le devis est de 535 €.

Marie-France Jégou trouve le coût élevé et Olivier Pavageau note qu'il faut 6 h d'installation, ce qui lui semble exagéré. Le conseil accepte cette démarche mais souhaite en voir diminuer la facturation.

**Lavoir.** Marie-France Jégou a demandé ce qu'allait devenir le lavoir, s'il était prévu que la structure reste. « C'est dommage qu'on n'en soit pas informé ». « Nous avons été pris de court, il fallait être très réactif pour avoir Kerralann. La structure sera embellie, le muret sera aménagé en banc, le puits sera remis en valeur » a précisé l'adjoint Guillaume Colin. « Je pensais qu'on allait refaire quelque chose de plus esthétique », a ajouté Alban Riou.

**En bref.** La municipalité demande l'inscription du circuit de la chauve-souris au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. A la suite de la démission de Stéphane Thomas, Alban Riou devient le nouveau correspondant défense de la commune. Le maire demande aux élus de réfléchir au devenir du presbytère, à l'ordre du jour du conseil, mardi 31 mars à 18 h pour voter le budget.



## ■ Tontes et élagages

### Les tontes :

Avec le retour des beaux jours, la végétation fait preuve d'une vitalité débordante. Ainsi, les herbes sauvages envahissent-elles nos pelouses, bords de routes et trottoirs ce qui vaut des remarques parfois ironiques mais aussi souvent désobligeantes envers l'efficacité de nos services techniques, chacun considérant, bien sûr, son environnement immédiat comme prioritaire.

Nous voudrions rappeler ici que l'objectif « zéro phyto », pour la préservation de la qualité de l'eau, nous fait obligation de ne plus utiliser de désherbants pour l'entretien des espaces communaux ce qui entraîne un surcroît de travail pour nos équipes. Sans doute un petit effort personnel d'entretien des

riverains des voies publiques serait-il le bienvenu...







*Semaine sans pesticides*

## Semaine pour les alternatives aux pesticides - Demandez le programme



### Pays de Bégard

**Vendredi 13 mars** (2015), dans les locaux de Lannion Trégor Communauté (LTC), **Christian Méheust** et **Geneviève Boissard**, respectivement président du comité de bassin versant du Léguer et ...

déléguée, **Germain Sol-Dourdin** et **Bernard Fremery**, respectivement président et vice-président du syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien, des techniciens des entités représentées - **Maël Le Guen** pour le Jaudy, **Samuel Jouon** et **Nadège Gicquel** pour le Léguer, **Paul Salaün**, chargé de mission pour la Lieue de Grève - et des acteurs de l'évènement présenté - **Jean-Luc Kerroux**, producteur de cidre et de jus de pomme, **Steve Trolley**, héliculteur et **Danielle Mace-Scaviner**, présidente de "Jardin Passion" à Lannion, **Jakez Lintanff**, animateur nature de War Dro An Natur, ont présenté l'ensemble des manifestations qui vont animer durant les dix premiers jours du printemps la dixième édition de "La semaine pour les alternatives aux pesticides".

*La semaine pour les alternatives aux pesticides* est un évènement international. Sur cette même période, en France mais aussi dans 27 autres pays en Europe, Afrique, Amérique Latine, Proche-Orient, Caraïbes et Asie, le public est invité à mieux s'informer sur les enjeux, tant sanitaires qu'environnementaux, des pesticides et sur les alternatives offertes. C'est une nécessité de s'informer ! En effet, en France, en 2014, le parlement français a adopté la loi Labbé qui restreint l'usage des pesticides dans les espaces publics à compter de 2016 et qui en interdit la vente aux particuliers en 2022.

Alors ? Eh bien, demandez le programme des manifestations en Pays de Bégard mais aussi aux alentours. Il y en a pour les petits et pour les grands entre cinéma, documentaire, spectacle, ateliers, bourse aux plantes et portes-ouvertes. Du 20 au 30 mars... et même un peu plus... Voir le programme détaillé **ICI**.



Actions non agricoles

18/03/2015 - SAINT-LAURENT

## MERCREDI 25. Contes du jardin au Palacret

Le spectacle « Les contes du jardin », de la Compagnie Allô Maman Bobo, sera joué mercredi 25 mars à 15 h au Palacret. Venez faire un petit tour dans le jardin secret où Kristof Le Garff (conteur marionnettiste) et Anne Boutin-Pied (musicienne) vous attendent près du cabanon... Ce n'est ni l'Eden ni les jardins suspendus de Babylone ! Mais c'est un petit carré de verdure au milieu de la ville.

Ce spectacle, d'une durée d'environ 1 heure, est accessible aux enfants dès 4 ans. Il sera suivi d'un goûter partagé où chacun est invité à amener

une préparation de son choix. Ce spectacle est programmé dans le cadre de la Semaine pour les alternatives aux pesticides, 10e édition du 20 au 30 mars, événement national porté dans le Trégor par les syndicats et comités de bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien, du Léguer et de la Lieue de Grève.

■ **Pratique. Gratuit. Prévoir des vêtements chauds. Nombre de places limité. Réservation conseillée auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Bégard 02 96 38 32 30.**



Kristof Le Garff, conteur et Anne Boutin-Pied présentent les contes du jardin mercredi 25 au Palacret.



D'eau, bon dossier  
Bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien  
Partenaire de la qualité de l'eau

Bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien

Source : L'Echo de l'Armor et de l'Argoat

Date : 18/03/2015

Rubrique : SAINT-LAURENT

Actions non agricoles

18/03/2015 - SAINT-LAURENT

**Saint-Laurent.** Spectacle les « Contes du jardin ». Par la Compagnie Allô Maman Bobo. Ce spectacle, d'une durée d'environ 1 h, est accessible aux enfants dès 4 ans. Suivi d'un goûter partagé, où chacun est invité à amener une préparation de son choix. Prévoir des vêtements chauds. Nombre de places limité. Réservation conseillée. A 15 h, Le Palacret. Gratuit. Réservation : 02 96 38 32 30.



Reconnu par le Ministère de l'Énergie et du Climat

Bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien

Source : L'Echo de l'Armor et de l'Argoat

Date : 18/03/2015

Rubrique : SAINT-LAURENT

# Tous contre les pesticides

Dix ans déjà que la Semaine pour les alternatives aux pesticides appelle à cultiver l'avenir ensemble, à s'informer sur les risques sanitaires et environnementaux des pesticides ainsi que sur leurs alternatives. Dans le Trégor, les bassins versants du Léguer, du Jaudy-Guindy-Bizien et de la Lieue de Grève coordonnent l'évènement. Aperçu.

**Mercredi 25 mars, Contes du jardin.** La compagnie Allô maman bobo propose un spectacle musical de marionnettes, racontant les plantes aromatiques et médicinales qui faisaient partie du quotidien de nos aïeux.

A 15h, centre de ressources du Palacret, Saint-Laurent. A partir de 4 ans, gratuit. Spectacle suivi d'un goûter.

**Mercredi 25 mars, portes ouvertes dans un jardin au naturel.** Chez Charles Le Laouéan, de 14 à 17h, au lieu-dit Croix-Rouge à Lannion (route de Kermaria-Sulard).

**Jeudi 26 mars, Les Petits gars de la campagne.** Film documentaire d'Arnaud Brugier (2014). Les

grandes évolutions de l'agriculture en France. A 20h30, cinéma Les Baladins, Lannion. Tarifs habituels du cinéma.

**Samedi 28 mars, portes ouvertes aux vergers de la Côte de granit.** Jean-Luc Kerroux élabore jus de pomme et cidre à partir des pommes de ses vergers, conduits selon les principes de l'agriculture biologique. A Saint-Quay-Perros (fléchage depuis la D788 entre Lannion et Perros-Guirec), visites à 14 et 16h.

**Dimanche 29 mars, bourse aux plantes.** Venez échanger vos graines, plants et conseils. Démonstration de matériels de désherbage par les services techniques de la Ville et le comité de bassin versant du Léguer.

De 10 à 12h, allée des Soupirs, Lannion. Ouvert à tous, entrée libre.

**Dimanche 29 mars, découvrez l'élevage de Steve Trolley.** De la reproduction des escargots à leur transformation. De 14 à 18h – Crec'h ar scrill à Tonquédec (fléchage depuis le bourg).

■ [www.semaine-sans-pesticides.com](http://www.semaine-sans-pesticides.com)



## ■ Spectacle les « Contes du jardin »

Contes. Par la Compagnie Allô Maman Bobo. Ce spectacle, d'une durée d'environ 1 h, est accessible aux enfants dès 4 ans. Suivi d'un goûter partagé, où chacun est invité à amener une préparation de son choix. Prévoir des vêtements chauds. Nombre de places limité. Réservation conseillée. Mercredi 25 mars, 15 h, Le Palacret, Saint-Laurent. Gratuit. Réservation : 02 96 38 32 30.



**Actions non agricoles**

**20/03/2015 - LANNION**

*Jardiner au naturel*



## **VERS UN FLEURISSEMENT DURABLE**

L'embellissement du bourg fait l'objet d'un soin particulier de la part des agents techniques. Offrir à la vue des habitants et des visiteurs un ensemble harmonieux concourt à leur bien-être et à l'attractivité de la commune. Les espaces verts (massifs, arbres et arbustes, parterres fleuris, pelouses...) sont des éléments essentiels pour l'amélioration du cadre de vie.

Cette légitime exigence d'esthétique urbaine ne doit pas se traduire par l'utilisation de produits phytosanitaires, ou par une consommation excessive d'eau, d'engrais... Dans ce souci, les collectivités s'efforcent de privilégier les plantes vivaces, moins gourmandes en eau que les plantes annuelles qui demandent de plus à être remplacées chaque année. De même, certaines plantes (alysse, érigeron des murs...) sont capables de se ressemer spontanément et d'occuper l'espace, limitant ainsi les contraintes d'entretien.

La beauté d'un fleurissement ne croît pas forcément avec la quantité de plants ou le nombre de parterres mis en place ; il s'agit aussi de s'appuyer sur les particuliari-

tés (paysagères, sociales, culturelles...) de la commune : talus et haies bocagères, murets et vieilles pierres, espaces naturels, histoire et patrimoine...

Cette évolution de fond est nécessaire pour rester en cohérence avec les principes du développement durable, inscrits dans la Constitution : préservation des ressources naturelles, réduction des impacts sur l'environnement. C'est bien sûr compatible avec le maintien de quelques bacs de plantes annuelles en certains endroits stratégiques.

Le syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers accompagne les communes dans cette évolution.

**Maël LE GUEN**

**Technicien Actions non-agricoles  
Syndicat mixte des bassins versants  
du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux  
côtiers**



## Les vendeurs en jardinerie chez Philippe Munier



Mardi, comme tous les ans, les quatre bassins versants (Lieue de grève, Léguer, Jaudy-Guindy-Bizien et Leff-Ic-Trieux organisaient, dans le cadre de la charte « Jardiner au naturel », une journée de formation pour une dizaine de vendeurs en jardinerie.

Au programme : apprentissage théorique le matin et visite du jardin de Philippe Munier à Loguivy-les-Lannion l'après-midi. On ne présente plus Philippe, responsable des jardins partagés de Lannion et jardinier consultant sur Radio Breizh Izel. « **Le thème choisi cette année est la couverture du sol** », explique Nadège Gicquel du comité du bassin-versant du Léguer.

« **Cela tient en trois chapitres : paillage, couvre-sol et engrais verts**, poursuit Philippe Munier. **Prenons un exemple : si l'on place des cartons au pied des arbres et qu'on les recouvre de déchets de tonte, les cartons vont empêcher l'herbe de pousser, puis vont se décomposer lentement et ainsi, l'arbre poussera beaucoup mieux car il aura retrouvé son milieu forestier d'origine** », conclut le jardinier.

Et vous, après cette journée, vous aurez des vendeurs en jardinerie encore plus compétents.



## DIMANCHE 11. Jardins secrets à Minihy-Tréguier

**Minihy-Tréguier.** Flâneries au jardin dans un domaine d'exception. Un dimanche d'automne, un manoir privé ouvre son domaine aux amoureux du jardin, des vieilles pierres et du temps de vivre : celui des « jardins secrets ». Chaque année, une nouvelle découverte : un manoir secret, un jardin de passionnés et toujours l'art de vivre en Trégor. Pour cette 8<sup>e</sup> édition, la fête se déroulera au Manoir du Traou Miquel à Minihy-Tréguier.

Cette journée organisée par l'Office de tourisme Trégor Côtes d'Ajongs connaît un vif succès auprès du public depuis sa création. Le temps d'un dimanche cette exposition-vente réunit des professionnels du jardin et des artisans sélectionnés pour la qualité de leur productions.

Parmi les nouveautés de cette année, une attention particulière est portée aux bienfaits des plantes, consommées en tisanes, en sirops, en confitures naturels, ... et aux pommes étudiées sous différentes formes : pomologie, création et entretien du verger, fabrication du cidre, jus de pomme, .... L'association « Les mordus de la pommes » prodigue tout au long de cette journée conseils et informations précieuses pour les jardiniers amateurs.

Un espace dédié au compostage nous apprend à bien jardiner



Chaque année 10 000 spectateurs participent à cette flânerie. (Photo d'archives)

tout en respectant l'environnement. Le stand Jardinez au naturel, proposé par le Syndicat du bassin versant du Jaudy Guindy Bizien et la Communauté de Communes du Haut Trégor, présente une exposition, des jardifiches, des ouvrages à consulter sur place, du matériel de désherbage mécanique (pousse-pousse, brass'compost, bio bêche, picbine...), des échantillons de paillage, un composteur, le tout enrichi de conseils avisés.

Rolande Le Gall propose un atelier « création d'un herbier ». Ancienne professeur en biologie et grande passionnée de botanique, elle va apprendre la façon pour le réaliser, quel meilleur moyen d'apprendre à connaître les végétaux qui nous entourent ! Et les jardiniers en herbe auront un espace privilégié dans la cabane aux kor-

rigans : après avoir tendu l'oreille aux contes de Marie-Noëlle Le Rolland, inspirés par la nature et les plantes, ils pourront s'adonner à la création végétale, suggérée par leur imagination, sous l'œil attentif de Sylvie Corlouër.

Flânez à la rencontre des pépiniéristes, paysagistes, artisans créateurs, libraires, spécialistes de la décoration de jardin, du mobilier et des outillages. Chiner des plantes rares, aromatiques, de collection et des variétés anciennes. Profiter de la démonstration de tournage sur bois.

Apprenez : à réaliser un herbier, atelier à 11h, 14h30, 16h30, à tout savoir sur les pommiers avec « les mordus de la pommes » (en continu) à trier et réussir le compost pour un jardin au naturel (en continu).

Créations végétales pour apprentis jardiniers (ateliers en continu de 10h45 à 17h45).

### ■ FESTIVAL DES PLANTES

10h à 18h, Parking gratuit proche du rond-point de l'Hôpital de Tréguier Conseils, acquisitions d'articles, animations pour petits et grands toute la journée Restauration, salon de thé et rafraîchissements sur place Entrée payante : 3 € ; gratuit - 12 ans.



## Le jardin secret de Traou-Mickaël ne l'est plus



*Dimanche, près de 3 000 visiteurs ont découvert un jardin et un manoir extraordinaires, œuvre de Chantal et Michel Boussu, après neuf ans de travaux.*

La huitième édition de « Jardins secrets » a explosé les compteurs des éditions précédentes, dimanche dans le parc de Chantal et Michel Boussu, à Traou-Mickaël, à deux pas de Kermartin et de l'église Zant-Erwan.

« **2 700 visiteurs étaient enregistrés à 17 h** », annonce Viviana Vascon, chargée des relations presse à l'office de tourisme Trégor côte d'Ajongs. Une vague déferlante a en-

vahi la propriété de ce sympathique couple de retraités qui a fait découvrir aux amoureux de la nature, très souvent surpris, leur havre de paix, au sein d'un environnement voisin urbanisé. « **Pour vivre heureux, vivons caché** » prend tout son sens à Traou-Mickaël. Ces milliers de visiteurs savent désormais qu'un « jardin remarquable » – mais plus vraiment secret – non labellisé, existe bien sur la commune de Minihy-Tréguier.



